

Le 25 janvier 2022

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Cette année, les élections municipales auront lieu le 24 octobre 2022. Ces élections permettent, non seulement de voter pour des candidats municipaux, mais aussi pour des conseillères et conseillers scolaires. Afin que vous puissiez voter pour une conseillère ou un conseiller scolaire du CSPGNO, vous devez être inscrit comme électeur d'un conseil scolaire public de langue française.

La Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) est responsable de recueillir l'information des résidents de l'Ontario (nom, date de naissance, citoyenneté et soutien scolaire) afin de créer une liste électorale préliminaire pour les élections municipales et scolaires. Les municipalités utilisent cette liste pour préparer leurs listes électorales en vue des élections municipales et scolaires de 2022.

Un de moyen utilisé par la SEFM pour recueillir ces renseignements est le site Voterlookup. En vous rendant sur le site www.voterlookup.ca vous pouvez ajouter votre nom et ceux des occupants de votre ménage (si ce n'est pas déjà fait) ou mettre à jour vos renseignements, et ce, dans une base de données sécurisée. En assurant l'exactitude de vos renseignements, le Conseil et votre municipalité disposeront de l'information exacte en prévision des élections municipales et scolaires de 2022.

Prenez quelques minutes pour vérifier vos renseignements sur le site voterlookup.ca et encouragez vos amis et votre famille à faire de même.

Veuillez agréer, parents, tuteurs et tutrices, mes sentiments les meilleurs.

Le surintendant des affaires,



Alain Gélinas, CPA